

L'usine de papier de Clermont

Un pilier historique de Charlevoix à l'avenir incertain

Nichée au cœur de la région de Charlevoix, l'usine de papier de Clermont se dresse fièrement depuis plus d'un siècle. Témoin de l'évolution de l'industrie papetière et de la vie locale, elle représente un pilier économique et social pour la communauté. Cependant, aujourd'hui, son avenir s'assombrit, laissant planer l'incertitude sur l'avenir des travailleuses et travailleurs et de la région.

Un héritage centenaire et un combat syndical

L'histoire de l'usine de Clermont débute en 1912. Dès ses débuts, les travailleuses et travailleurs se sont syndiqués pour défendre leurs droits et conditions de travail. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses du papier Clermont inc. (affilié à la CSN) a joué un rôle crucial dans l'amélioration des salaires, des avantages sociaux et de la sécurité au travail. La production de papier journal a longtemps constitué son activité principale, alimentant en nouvelles les presses du monde entier.

Des défis économiques et environnementaux

L'industrie papetière a connu de profonds changements au cours des dernières décennies, en raison de l'essor des technologies numériques et de la concurrence internationale. L'usine de Clermont n'a pas été épargnée. En 2015, la production de papier journal a été réduite de moitié, entraînant la perte de plus de 200 emplois. La réduction du Publisac en 2023 aggrave la situation et menace encore plus la pérennité de l'usine.

«Le marché du papier journal est en chute libre depuis quelques années. La fermeture du Publisac accélère encore plus les coupures de poste et les arrêts de production. C'est énormément de tonnes de papier qui ne seront plus produites par l'usine dans les prochaines années», s'inquiète Éric Marinoff, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses du papier Clermont inc.

L'incertitude plane sur l'avenir

L'avenir de l'usine de Clermont est incertain. La direction de Résolu, l'entreprise propriétaire de l'usine, a annoncé en 2023 qu'elle étudiait la possibilité de convertir l'usine de Gatineau à la production de carton. Cette conversion, bien que prometteuse pour l'usine de Gatineau, n'est pas envisagée pour celle de Clermont, ce qui pourrait entraîner des pertes d'emplois supplémentaires et affecter l'économie locale.

La fermeture de l'usine de Clermont aurait un impact économique et social majeur sur la région de Charlevoix. En plus des pertes d'emplois directes, de nombreuses entreprises locales qui dépendent de l'usine pour leurs produits et services seraient également affectées. La fermeture de l'usine pourrait également avoir un impact négatif sur le tourisme et l'attractivité de la région.

«Actuellement, Papier Clermont est l'un des plus gros employeurs de la région et permet à un grand nombre d'entreprises avoisinantes de profiter d'une masse importante de gens pour consommer les produits locaux. Les épiceries, les écoles, toutes sortes d'autres entreprises vont souffrir si l'entreprise venait à fermer», s'indigne le président du syndicat.

Mobilisation et solidarité

Les travailleurs et travailleuses de l'usine de Clermont, inquiets pour leur avenir, se mobilisent pour sauver leur emploi. Ils



Ce n'est pas d'hier que la communauté se mobilise pour la survie de l'usine de papier de Clermont. Ici une marche régionale en janvier 2015

invitent la communauté et les acteurs politiques à affronter le problème de front avant qu'il ne soit trop tard. Pour Éric Marinoff, le moment d'agir est maintenant : «Aucune annonce de fermeture n'a encore été faite, mais il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard avant de se mettre en action. C'est maintenant qu'il faut préparer l'avenir de l'usine et des emplois».

Il est crucial d'agir rapidement pour assurer la pérennité de l'usine de Clermont et minimiser les impacts négatifs sur la communauté. La mobilisation des travailleurs, de la communauté et des gouvernements est essentielle pour trouver des solutions innovantes et durables.

Des solutions possibles pour un avenir durable

Plusieurs solutions existent pour garantir la survie et la prospérité de l'usine de Clermont. La conversion et la diversification de la production telles que l'investissement dans la modernisation de l'usine et la conversion de sa production vers des produits plus porteurs, comme le carton, tout en explorant de nouveaux créneaux d'innovation, sont des exemples de solutions possibles.

La transition vers une économie plus durable ne doit pas se faire au détriment des travailleurs et de la communauté. Bien que l'industrie

du papier soit en déclin, il faut se tourner rapidement vers l'avenir. Il est essentiel de mettre en place des mesures d'accompagnement pour soutenir les travailleuses et travailleurs qui perdent leur emploi et pour minimiser les impacts négatifs sur la région.

Malheureusement, ce n'est vraisemblablement pas dans les cartons de l'entreprise. Pour le président du syndicat, la situation est désolante : «Pour l'instant, l'employeur continue de presser le même citron tous les jours en espérant qu'il y aura miraculeusement plus de jus dans le papier journal. Aucun plan de redressement ou de changement n'est mis de l'avant malgré l'urgence d'agir».

Malgré tout, les travailleuses et les travailleurs restent fiers et confiants. La présidente du syndicat qui représente la section des employé-es de bureau, Karinne Tremblay, ne cache pas la fierté qu'elle a pour ses membres et pour tous les travailleuses et travailleurs de l'usine : «Les membres sont fiers du travail qu'elles et ils font. Nous n'avons jamais baissé les bras malgré la fermeture de machines au cours des années. Notre travail est impeccable, car nous sommes passionnés de ce que nous faisons et nous l'avons à cœur. Nous avons aussi la région dans nos cœurs. La vraie richesse de notre usine et de notre région, ce sont les travailleuses et les travailleurs.»

L'usine de papier de Clermont est à la croisée des chemins. Son avenir dépend de la capacité des parties prenantes à travailler ensemble pour trouver des solutions innovantes et durables. La mobilisation et la solidarité sont essentielles pour réussir la transition de l'usine et garantir un avenir prospère à la communauté de Charlevoix.

Le défi de la transition juste est crucial pour garantir un avenir équitable et durable à l'usine de Clermont et à la communauté de Charlevoix. Il faut agir maintenant! ■



Éric Marinoff, président du syndicat



L'hiver dehors

Au moment d'écrire ces lignes, les camarades du Club Entrepôt s'apprentent à passer le cap du 9^e mois de conflit. C'est en effet le 10 juin dernier que leur employeur les a mis en lock-out après seulement 24 h de grève. C'est donc dire qu'ils et

elles auront vu passer trois saisons sur leur ligne de piquetage (et pas que, les camarades ont été de tous les combats depuis neuf mois). Ça force le respect. Souhaitons que le retour imminent du beau temps leur amène un règlement. ■



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Leucan nous fait marcher

Le conseil central, comme la CSN, multiplie les activités-bénéfiques au profit du Camp vol d'été Leucan-CSN. Après les bonbons dans les assemblées, le tournoi de balle-donnée (photo), l'équipe revient en force avec la deuxième édition du Marche-don, Cours-don qui aura lieu cette année le 17 mars. Notez qu'il est encore possible de s'inscrire. Plus d'informations sont disponibles sur le site de la CSN à www.csn.qc.ca/camp-leucan/ ■

Pas une de plus !



Les membres du comité de condition féminine du conseil central ont décidé de participer à la campagne du Regroupement des groupes de femmes (RGF) contre les féminicides. Chaque fois qu'une femme est tuée parce qu'elle est une femme, les militantes se retrouvent le jeudi suivant l'annonce dans les médias pour une action éclair non mixte à l'heure du midi. Les mobilisations sont toujours annoncées sur les pages du RGF et du conseil central. N'hésitez pas à vous joindre à elles. Pas une de plus ! ■



Photo : Pascal Rathé

RÉFLEXE

Le Réflexe est publié quatre fois par année par le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN). Il est tiré à 1 100 exemplaires et est distribué gratuitement à tous les syndicats affiliés au conseil central.

Nos coordonnées
155, boulevard Charest Est,
bureau 200
Québec (Québec) G1K 3G6
Téléphone : 418 647-5824
Courriel : ccqca@csn.qc.ca

Rédaction :
Jérôme Godbout,
Nicolas Lefebvre Legault

Conception graphique :
Nicolas Lefebvre Legault

Édition et correction :
Josée Zacharie



Conseil central
de Québec-
Chaudière-
Appalaches

Dernière heure

Entente de principe à l'Université Laval

Il aura fallu quatre jours de grève au début février avant que l'Université Laval et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCUL-CSN) ne parviennent à une entente de principe. Il est à noter que la date de leur prochaine assemblée reste à ce jour inconnue. À suivre. ■



Photos : François Proulx-Duperré

La manifestation du 8 novembre était exceptionnellement mixte



Photo : Martin Massé

En attendant que le boss s'assoie à la table

Au moment d'écrire ces lignes, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de la Ville de Saint-Georges — CSN, qui représente les salariés du service des loisirs et de la culture, sont en lutte pour le renouvellement de leur convention collective qui est échu depuis le 31 décembre 2022.

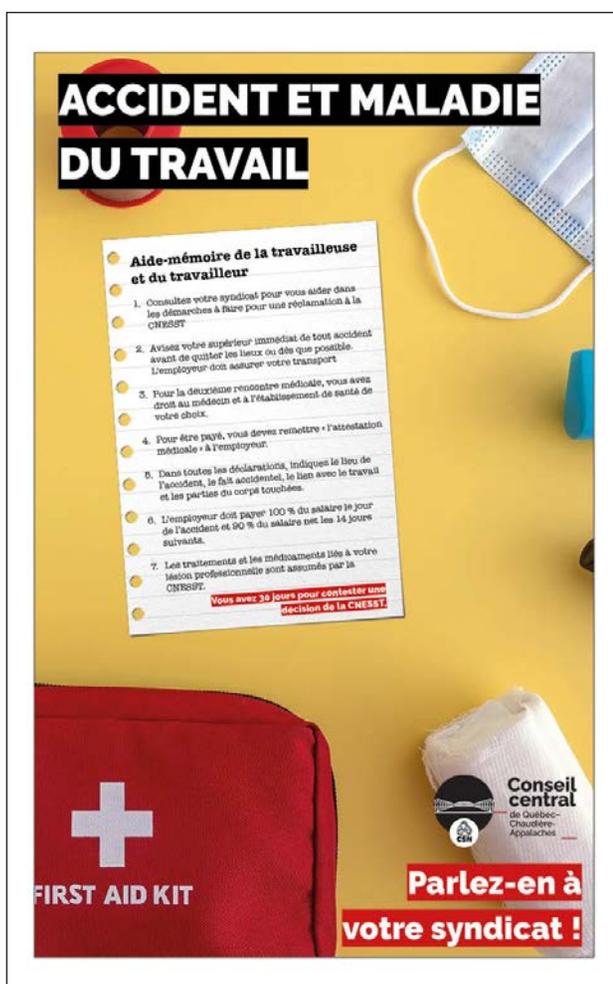
À l'heure actuelle, il reste certains points en litige, dont les salaires et les horaires en saison estivale. Après plusieurs journées de grève discontinues, dont le 17 février (photo), les syndiqué-es se sont dotés d'un mandat de grève générale illimitée. Faute d'un règlement, un avis de grève a été envoyé pour le 2 mars. À suivre. ■

Affichez-vous

Le conseil central s'est remis à produire des affiches sur différentes thématiques syndicales. Les affiches se déclinent en deux formats, soit

le classique 11x17 à mettre au babillard, ainsi qu'un très grand format. Toutes nos affiches sont gratuites pour les syndicats affiliés et

disponibles sur demande. Il suffit de passer par nos bureaux ou d'en ramasser lors des assemblées générales. ■



Le front commun a fait gronder la région

Rassemblement régional du 23 novembre, près de 15 000 grévistes devant l'Assemblée nationale

Photo : Front commun

Après des années de vaches maigres et d'austérité, le retard à combler était immense dans le secteur public. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la mobilisation des travailleuses et des travailleurs a été à la hauteur, historique même. La réponse du gouvernement? Pas mal moins.

C'est après 11 jours de grève discontinues, et sous la menace d'une grève générale illimitée en janvier que le gouvernement a finalement plié entre Noël et le Jour de l'an et conclu une hypothèse de règlement avec le Front commun du secteur public. Cette hypothèse, devenue entente de principe entre temps, a été adoptée à 74,8 % par les assemblées générales des syndicats membres du Front commun, a-t-on appris le 23 février. À la CSN, l'entente est passée avec une moyenne à 81 %.

Une mobilisation historique

Pour la première fois depuis le début des années 1980, les organisations syndicales réunies en Front commun ont posé la question de la grève générale illimitée. La réponse des membres

fut sans équivoque : oui à 95 %. La table était mise pour la plus grande mobilisation des quarante dernières années.

Le Front commun, mis en place pour la ronde de 2023, est le plus large jamais constitué avec quatre organisations regroupant 420 000 membres représentés à 80 % par des femmes. Une stratégie prudente, mais combative a été mise en place afin de garder l'unité le plus longtemps possible. La grève générale, avant d'être illimitée, devait d'abord s'exercer en séquences dans une perspective d'escalade. Cette stratégie, critiquée par certains, aura permis de faire augmenter graduellement la pression tout en gardant le Front commun intact jusqu'à la toute fin, une première.

La grève des travailleuses et des travailleurs du secteur a été très suivie, comme en témoigne un nombre record d'inscriptions aux activités de piquetage dans la majorité des syndicats, et a joué d'un appui populaire indéniable. Une fois n'est pas coutume, le Front commun a largement gagné la bataille de l'opinion publique. Les concerts de klaxons ainsi que les sondages en témoignent.

La grève, bien que générale et

simultanée dans tous les secteurs, a permis de constater l'existence de deux planètes syndicales : l'éducation et la santé. En effet, dans le secteur scolaire et les cégeps, les établissements ferment lorsque les travailleuses et les travailleurs sont en grève. Les syndicats de ces secteurs ont multiplié les rassemblements et les activités de masse. On peut penser au rassemblement régional de 15 000 grévistes devant l'Assemblée nationale le 23 novembre ou aux visites collectives de députés (à 1 000 !) le 12 décembre.

Dans le secteur de la santé, la réalité de la grève est différente. Les établissements ne ferment pas quand les travailleuses et les travailleurs sont en grève et celles et ceux-ci doivent maintenir des services essentiels. La grève y est donc plus classique et se limite souvent, par la force des choses, à du piquetage devant les établissements. La solidarité des syndicats des autres secteurs fut d'ailleurs belle à voir avec de nombreuses marches s'arrêtant devant les hôpitaux et de nombreux militant-es, y compris

du secteur privé, allant prêter main-forte aux syndicats de la santé.

Un pied dans la porte

Si la grève du secteur public fut historique, autant par sa durée que par le nombre de grévistes, les syndiqué-es affrontaient un gouvernement jouissant lui aussi d'un appui populaire et d'une majorité historique. Rappelons-nous qu'il y a un an, le gouvernement caquiste semblait bien en selle et absolument indélogeable.

La mobilisation exemplaire des travailleuses et des travailleurs et l'appui de l'opinion publique auront permis de mettre le gouvernement dans les câbles et de le forcer à investir beaucoup plus que ce qu'il avait prévu dans les services publics (notamment dans les salaires). Les gains de cette ronde de négociation sont loin d'être négligeables : hausses salariales inédites, protection contre l'inflation, vacances supplémentaires et amélioration des assurances notamment. Sont-ils suffisants? Sont-ils à la hauteur? C'est matière à débat. Comme dans toute négociation, ils constituent la base sur laquelle les syndicats vont pouvoir s'appuyer pour aller plus loin la prochaine fois. Il faut le constater

et l'apprécier : au lieu des reculs auxquels nous sommes habitués, les travailleuses et les travailleurs ont fait des gains et leur cause a avancé avec cette ronde. En ce sens, on a gagné, il faut le dire, peut-être pas la guerre, mais certainement cette bataille-là.

On ne peut régler tous les problèmes du secteur public par le biais du renouvellement des conventions collectives. Il faut poursuivre la lutte sociopolitique pour un réinvestissement massif dans nos réseaux, leur démocratisation et leur décentralisation. À ce chapitre, on peut compter sur la CSN et le conseil central pour être de toutes les batailles et mener les campagnes nécessaires. «Ce n'est qu'un début...», comme on disait dans le temps. ■

Le Front commun en chiffre

Dans la région, le Front commun du secteur public c'est :

- 70 000 travailleuses et travailleurs.
- Une travailleuse sur cinq.

Dans la région, à la CSN, le secteur public c'est :

- 28 syndicats
- 25 000 travailleuses et travailleurs.
- 57 % des membres du conseil central



Au CHUL le 6 novembre



Au Cégep Garneau le 21 novembre



Visite collective de députés, le 12 décembre



À l'entrée des députés le 8 décembre

Pas que le secteur public

D'autres grèves qui ont fait gronder la région

Il n'y a pas que le secteur public qui a fait gronder la région... Plusieurs autres grèves ont marqué les esprits et « fait gronder la région à leur manière ». En voici quelques unes.

Le RTC à Québec

Après plusieurs mois de négociations intenses, les membres du Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain (CSN) et la Société de transport de Québec (STQ) ont conclu une entente de principe le 5 juillet 2023. Cela aura pris 5 jours de grève juste avant le Festival d'été de Québec pour en arriver à une entente. Le syndicat a réussi, grâce à sa mobilisation monstre, à faire des gains importants, notamment au sujet de la sous-traitance. « C'est la mobilisation qui a fait la différence. Ce n'est jamais arrivé que l'employeur ait vu une mobilisation aussi forte de la part de nos membres et il nous le rappelait souvent, » nous dit Hélène Fortin, présidente du syndicat.

Les casinos

Les employés-es des casinos du Québec ont mis fin à leur grève le 26 septembre 2023, après 14 mois de négociations, mais surtout 3 mois de grève générale illimitée. Les 1700 personnes concernées par l'entente obtiennent donc des gains salariaux d'une hauteur de 16 % sur six ans, en plus d'intégrer dans le salaire 2 % du boni et un montant forfaitaire de 1250 \$. C'était la première fois que les 9 accréditations au Québec négociaient en même temps. Un avantage important pour leur rapport de force.

Manif au Casino de Charlevoix



Carrefour jeunesse emploi

Les employés du Carrefour jeunesse-emploi de la capitale (CJEC) ont entériné une entente de principe le 15 août 2023, après 5 mois de négociations et un très long lock-out de près de 2 mois. Au-delà des conditions de travail, le syndicat a travaillé très fort pour que l'employeur fasse preuve de transparence. Les membres exigeaient une éthique et une bonne volonté de la part de leur employeur, ce qu'elles et ils ont obtenu,

ou devrions-nous dire arraché à la sueur de leur front. C'est une lutte incroyable qu'elles et ils ont menée à chaque instant pour le gros bon sens, rien de moins! Le conflit a aussi permis de mettre en lumière toute la solidarité de notre mouvement encore une fois. « La CSN a fait toute la différence sur le moral des troupes. L'appui a été de taille et ça venait remonter le moral régulièrement! » Fanny Lambert, présidente du syndicat.



Château-Richer

Depuis décembre 2023, les employés-es municipaux de la ville de Château-Richer se battent avec leur employeur pour faire respecter l'entente de principe qu'ils ont négociée. Une première grève de 24 heures devait avoir lieu en décembre, mais a été annulée suite à l'intervention de l'entente de principe adoptée par la municipalité. Malheureusement, la municipalité a décidé de revenir sur sa parole. Ça aura pris deux journées de grève et de longues heures de négociation pour en arriver finalement à une réelle entente entre la municipalité et ses syndiqués-es. L'amateurisme de l'administration municipale aura affecté les services publics et la vie quotidienne des citoyens, mais aura aussi des impacts importants en frais juridiques pour la municipalité. Le conflit de Château-Richer s'inscrit dans un contexte de luttes pour de meilleures conditions de travail dans le secteur municipal, notamment sur la Côte-de-Beaupré. La détermination des employés-es et la solidarité du mouvement syndical font de ce bras de fer un symbole important. ■



Activité de solidarité au CJE de la Capitale-Nationale

Photos : Nicolas Lefebvre Legault

Portraits de syndicalistes

Le Réflexe poursuit la série de portraits visant à vous présenter et à vous faire connaître des syndicalistes de notre région. Après les membres du comité exécutif, nous poursuivons avec vos délégué-es du conseil syndical.

Jean-François Marchand

Jean-François Marchand est préposé aux bénéficiaires et depuis 2021, aussi secrétaire du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS de la Capitale-Nationale-CSN. Il est également délégué de la région du Québec Metro au conseil syndical du CCQCA.

«J'ai commencé comme éducateur spécialisé dans le communautaire avant de devenir préposé aux bénéficiaires en 2005,» raconte Jean-François Marchand. Son premier poste à l'IRDPO ayant été aboli, il se retrouve à l'hôpital du Saint-Sacrement. «Je suis arrivé au moment des fusions qui ont donné le CHU de Québec,» explique le militant, «je posais beaucoup de questions à l'agente syndicale en poste et j'ai été approché pour le maraudage.»

Jean-François Marchand s'implique syndicalement depuis 2008. «J'ai été élu délégué syndical, puis agent de grief en 2011,» se souvient-il. «Lors de la fusion qui a donné le CIUSSS en 2015, je me suis impliqué sur le comité politique et dans l'exécutif de transition. Je suis élu secrétaire depuis 2021.» Jean-François Marchand a aussi eu l'occasion de participer à deux négociations locales.

C'est Gilles Lamontagne, qui provient du même syndicat que lui et qui était alors 1er vice-président du conseil central, qui l'a approché pour le conseil syndical. «Il y avait un délégué provenant de mon syndicat qui ne se représentait pas et j'ai été

approché pour prendre sa place en 2020,» dit-il, «je me demandais vraiment ce que ça mange en hiver le CCQCA!»

«Ce que j'aime de mon implication au CCQCA, c'est que ça m'amène à ne pas juste connaître des syndicats du secteur de la santé,» confie Jean-François Marchand, «j'ai des syndicats d'hôtels et de transport scolaire dans ma charge, c'est très différent, je peux leur amener mon expertise et moi, ça ouvre mes horizons.»

À quelqu'un qui hésite à s'impliquer dans le mouvement syndical, Jean-François Marchand suggère de commencer par participer aux assemblées générales de son syndicat. «Demandez de l'info à votre syndicat local, posez-leur la question : qu'est-ce que ça donne que je m'implique, est-ce que je vais vraiment apporter de quoi à quelqu'un?» suggère-t-il, «vous pourriez être surpris de la réponse». Quant à l'implication au conseil central, «c'est vraiment bien pour participer à la vie régionale de la centrale et sortir un peu des strictes relations de travail locales.»

Ines Hajrovic

Ines Hajrovic est réceptionniste à l'hôtel Le Concorde et est actuellement présidente de son syndicat local depuis maintenant deux ans. Son implication s'étend aussi au conseil central en tant que déléguée pour la région de Portneuf.

C'est un peu en suivant les traces de son père qu'Ines s'est lancée en hôtellerie. «Mon père travaillait dans le domaine. Pour moi, c'est parfaitement normal et noble de faire de même. Il n'y a pas de sous-emploi; et travailler en hôtellerie, c'est 365 jours par année, beau temps, mauvais temps. Ce n'est pas facile.»

Avant de commencer son



Jean-François Marchand



Ines Hajrovic

implication dans son exécutif, Ines a été représentante Fondation, tenant des kiosques et accompagnant les gens dans leur compréhension des REER et des régimes de retraite. Ce n'est qu'en 2018 qu'elle rejoint son syndicat comme responsable des questions de santé et sécurité au travail.

«Malheureusement, avant mon arrivée dans le syndicat, il n'y avait pas beaucoup de choses qui étaient faites en matière de santé et sécurité au travail. J'ai dû partir de zéro. J'ai pris une feuille et j'ai fait le tour de l'hôtel pour noter les enjeux présents.»

Malgré ses implications déjà

nombreuses, un moment marquant viendra changer sa perception du syndicalisme. «C'est en octobre 2021 que j'ai vraiment eu la piqûre. J'étais à une assemblée générale du conseil central et je me souviens m'être dit : "Wow! Regarde-moi l'exécutif en avant, ils savent où ils vont. Ils ont du courage et de l'audace." Les luttes dans la région et la mobilisation cette journée-là m'ont inspirée. J'ai vraiment eu la piqûre.»

C'est à la suite du départ du président de son syndicat qu'Ines prend la présidence par intérim avant d'être officiellement élue à son poste en 2021. Depuis, elle s'implique activement dans

sa fédération ainsi qu'au conseil central. Elle est très impliquée dans le comité de la condition féminine et tente tant bien que mal de lutter activement contre les injustices.

«L'injustice, je hais ça. Je ne suis pas capable d'accepter qu'un employeur ait des préférences et discrimine pour favoriser certains plus que d'autres. C'est un combat que je mène tous les jours dans mon milieu de travail et que je vais mener partout où il le faudra! J'invite tout le monde qui ressent la même colère face à l'injustice à s'impliquer eux aussi dans leur syndicat. Le conseil central, c'est aussi ça. Une lutte sociale constante.» ■

Nouveau !

De l'aide pour la communication

Union

Syndicat

Sindicato



Banque de personnes-ressources pour supporter les syndicats dans la communication avec leurs membres ne parlant pas ou peu français. Informez-vous auprès du secrétariat du conseil central.



Conseil central
de Québec-
Chaudière-
Appalaches

Ça va gronder

Plusieurs syndicats de la région sont actuellement en négociation et vont vraisemblablement être en moyens de pression dans les prochaines semaines et mois. Voici une liste non exhaustive.

Traditionnellement, plusieurs groupes de travailleuses et de travailleurs, dont la négociation dépend en tout ou en partie du Conseil du trésor, doivent attendre la conclusion des négociations du secteur public avant que la leur ne commence réellement. Voici les principaux :

Les Centres de la petite enfance (CPE) sont actuellement en campagne contre la surcharge de travail. Malgré des gains historiques lors de la dernière négociation, les problèmes du réseau demeurent entiers. Les syndicats s'attendent à devoir mener une solide bataille pour récupérer les pertes causées par l'inflation et poursuivre le rattrapage salarial tellement nécessaire pour rendre de nouveau le réseau attrayant. C'est à ce prix que l'on parviendra éventuellement à résorber la pénurie de personnel et offrir des places à toutes les familles qui en ont besoin. Les responsables en service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) sont sensiblement dans la même situation.

Les paramédics aussi sont en campagne actuellement (sur le manque d'ambulance, voir ci-contre). Les syndicats espèrent reprendre la négociation là où ils l'avaient laissée la dernière fois et continuer de progresser sur les enjeux qui leur tiennent à cœur.

À la SAQ, le SEMB est confronté à des coupures de postes et d'heures. En effet, en pleine négo, la direction de la SAQ veut abolir 64 postes et réduire les heures d'ouverture dans une vingtaine de succursales à la grandeur du Québec, alors même que le syndicat revendique plutôt la diminution de la proportion de travailleuses et de travailleurs à temps partiel (c'est le lot de près de 70 % des 5 500 membres du SEMB). Les syndiqué-es anticipent une négo corsée et rude.



BESOIN D'UNE AMBULANCE ?

BONNE CHANCE !



L'Association
des travailleurs
du préhospitalier
FSSS-CSN

Nos camarades de l'Association des travailleurs du préhospitalier (CSN) sont actuellement en campagne pour dénoncer le manque d'ambulance dans la Capitale-Nationale. Malgré une augmentation de la population et une augmentation du volume d'appels, il n'y a eu aucun ajout d'heure dans la région depuis 2019. Résultat, la région est à découvert plusieurs fois par jour (c'est-à-dire qu'il n'y a aucune ambulance de disponible pour répondre à un appel). Cette situation est intenable et dangereuse. Outre des sorties dans les médias, des affiches et des dépliants, les paramédics ont également lancé une pétition sur le site change.org. Merci de la signer et de la faire circuler (vous n'avez qu'à scanner le code QR).



Parmi les autres groupes en négociation avec le Conseil du trésor, on compte également les traversiers, les agents de la paix en service correctionnel, l'aide juridique et la BAnQ. Tous font face à des enjeux salariaux et de pénurie de main-d'œuvre.

Dans le secteur privé aussi

Dans le secteur privé aussi, plusieurs négociations sont rendues à l'étape des moyens de pression. Dans les dernières semaines, les syndiqué-es des librairies Renaud-Bray, d'Outils Garant ainsi que deux scieries de la Beauce ont adopté des mandats de moyens de pression à l'exclusion de la grève.

Plus tard cette année, nous retrouverons également sur l'écran radar le secteur de l'hôtellerie qui présentera le plus large front uni de toute son histoire pour la négociation coordonnée. Les camarades de Beneva seront également en négociation, tout comme ceux de l'entrepôt Métro Newton, et ceux et celles de la CSN-Construction (non sans avoir d'abord dû se soumettre à un maraudage intense ce printemps). ■

Calendrier des formations



Pour information : 418 647-5824 - www.ccqca.csn.qc.ca - ccqca@csn.qc.ca

Mars 2024

11-12 ISST (*)
19-20-21 Exécutif syndical 1
27-28 Trésorerie (complet)

Avril 2024

2 Secrétariat
3-4 Suivi d'un dossier de victime de lésion professionnelle (*)
9-10 Information dans nos syndicats
16-17 Mobilisation
25-26 Trésorerie

Mai 2024

2-3 ISST (*)
7-8-9 Exécutif syndical 1
22-23 Trésorerie
24 Secrétariat
28 Comité de surveillance

Juin 2024

18-19-20 Exécutif syndical 2

(*) Le salaire est remboursé à 100 % sur présentation obligatoire d'un talon de paie et preuve de libération.
(**) Le salaire est remboursé à 100% par le Fonds de défense professionnelle (des conditions s'appliquent).



Conseil
central
de Québec-
Chaudière-
Appalaches



À ne pas manquer : journée thématique en condition féminine sous le thème de « Foncer, contre vents et marées ».

Ce 8 mars, dès 9 h 30.

Informez-vous auprès du secrétariat du conseil central à ccqca@csn.qc.ca.

le RÉFLÈXE

Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) - mars 2024



Photo : Front commun

Le front commun a fait gronder la région!

Papier Clermont >> Secteur public >> Négociations à venir



Conseil
central
de Québec-
Chaudière-
Appalaches
CSN

Toute l'actualité sociale
et syndicale de la région